

PLAN DE GESTION DU CERF DE VIRGINIE 2020-2027

BILAN DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DE MISE EN ŒUVRE

Rencontre technique de la Table nationale de la faune

Service de la gestion des espèces et des habitats terrestres

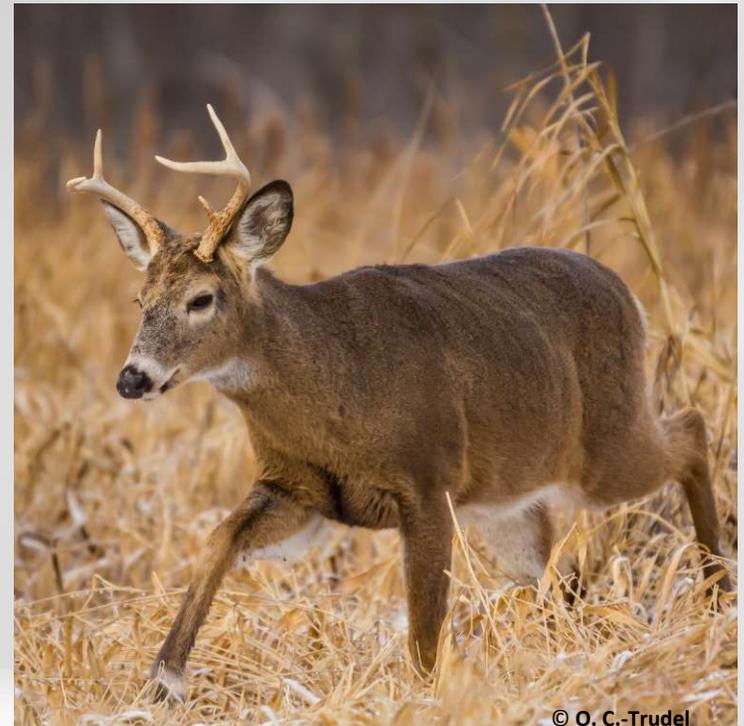
Direction de l'expertise sur la faune terrestre, l'herpétofaune et l'avifaune

Direction générale de la gestion de la faune et des habitats

Secteur de la faune et des parcs

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

1^{er} mars 2022



© O. C.-Trudel

Québec 

Objectif de la rencontre

Présenter un bilan des deux premières années de mise en œuvre du PGCV 2020-2027, en mettant l'accent sur les données de la chasse sportive des saisons 2020 et 2021, afin de déterminer si un problème majeur est décelé pour effectuer des ajustements au besoin.

Plan de la présentation

1) Mise en contexte

- Rappel des étapes d'élaboration du PGCV 2020-2027
- Modalités mises en place

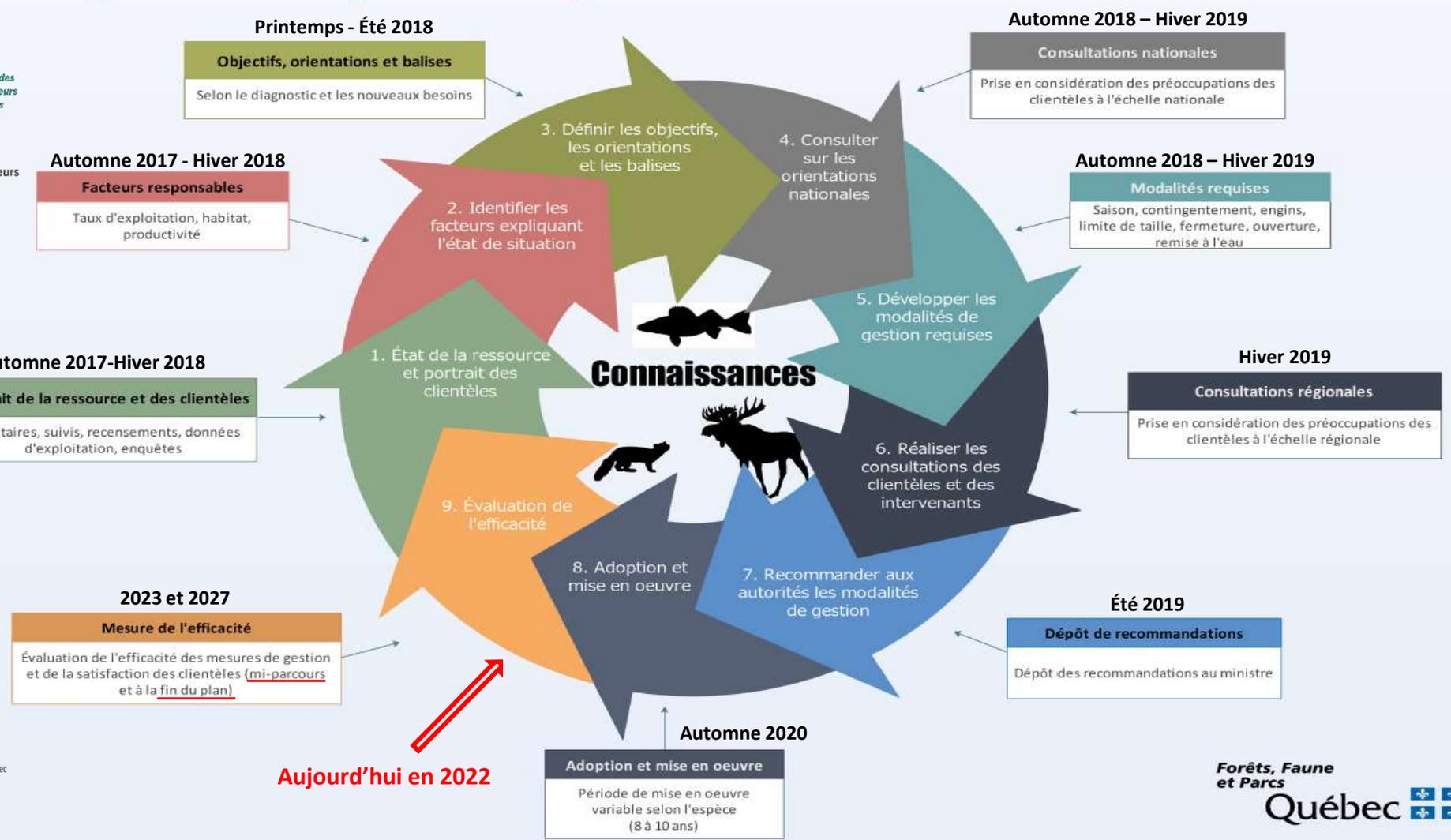
2) Résultats des saisons de chasse 2020 et 2021

- Données sur la récolte, les permis (réguliers et supplémentaires), les succès de chasse, la récolte de deux cerfs par un même chasseur

3) Projets en cours et à venir

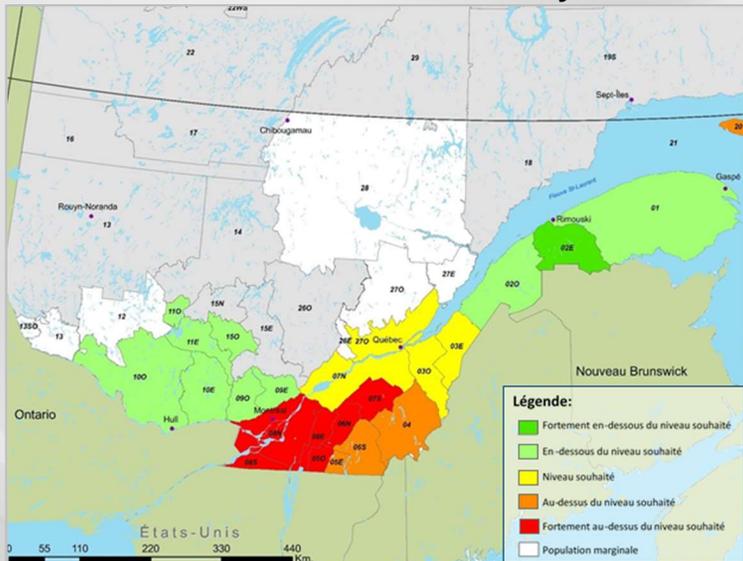
4) Discussion

Cycle d'un plan de gestion national de la faune

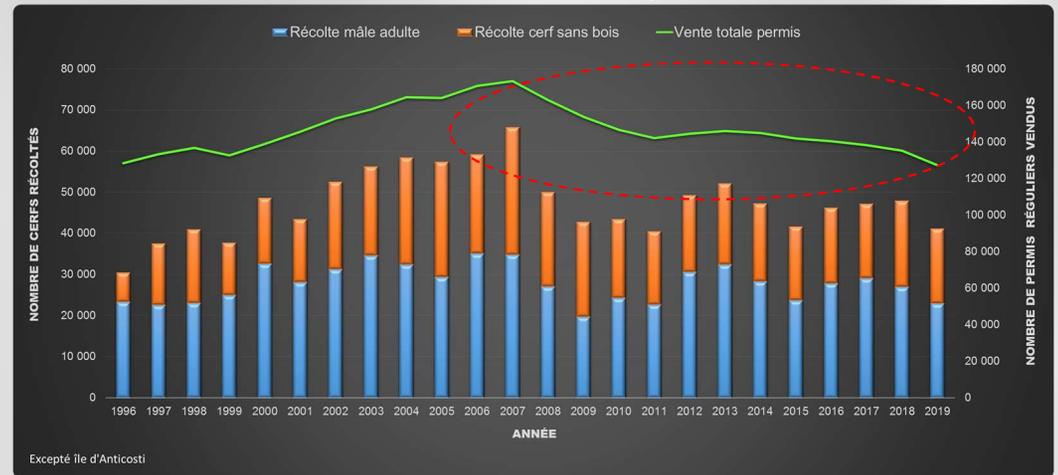


Contexte du PGCV 2020-2027

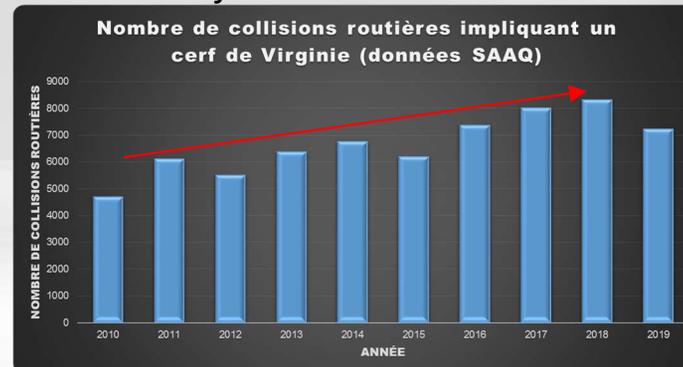
État de situation du cerf



Portrait de la chasse sportive



Enjeu de cohabitation





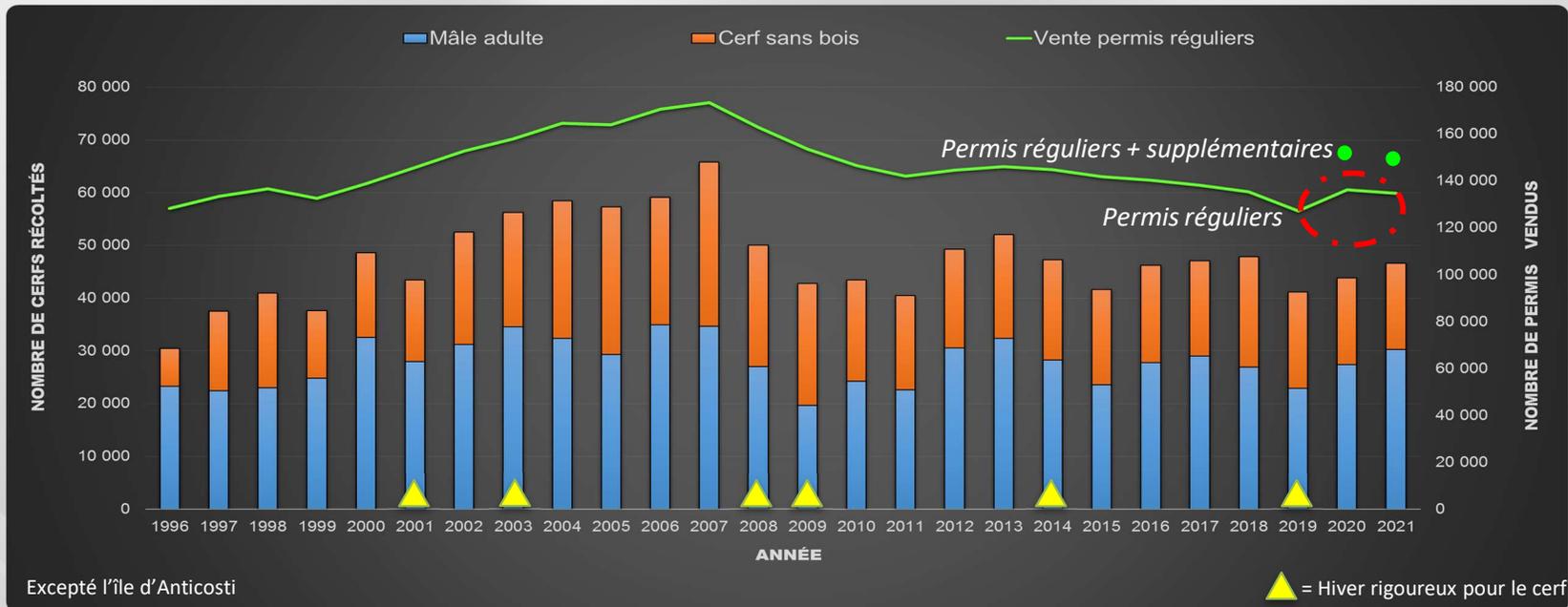
Principales actions liées aux modalités de chasse pour répondre à ce contexte :

- Deux permis de chasse (permis régulier + permis supplémentaire) possibles par chasseur
- Permis associé à une zone de chasse
- Limite de prise de cerf de Virginie augmentée à 2 cerfs/chasseur/année

Note: un seul cerf récolté par zone de chasse possible, sauf pour les zones 5 ouest, 8 est et 8 sud

- Possibilité de partager son permis de chasse au cerf sans bois avec la famille immédiate
- Nouveau calendrier de chasse harmonisé
- Fin de semaine destinée à la relève
- Deux nouvelles zones de chasse (15 est et 26 ouest)

Données sur la chasse au cerf de 1996 à 2021 (à l'exception de l'île d'Anticosti)



Question: Si le nombre de chasseurs avait augmenté en 2020 de 135 000 à 155 000 chasseurs (sans permis supplémentaires), une pression fréquemment observée par le passé, la perception concernant la récolte de mâles serait-elle différente?

Constats :

- Hausse de 7 % du nombre de chasseurs en 2020 pour atteindre 136 000 adeptes.
- Aucune augmentation excessive de la pression de chasse et de la récolte.

Mise en contexte

Résultats saisons de chasse 2020 et 2021

Projets en cours et à venir

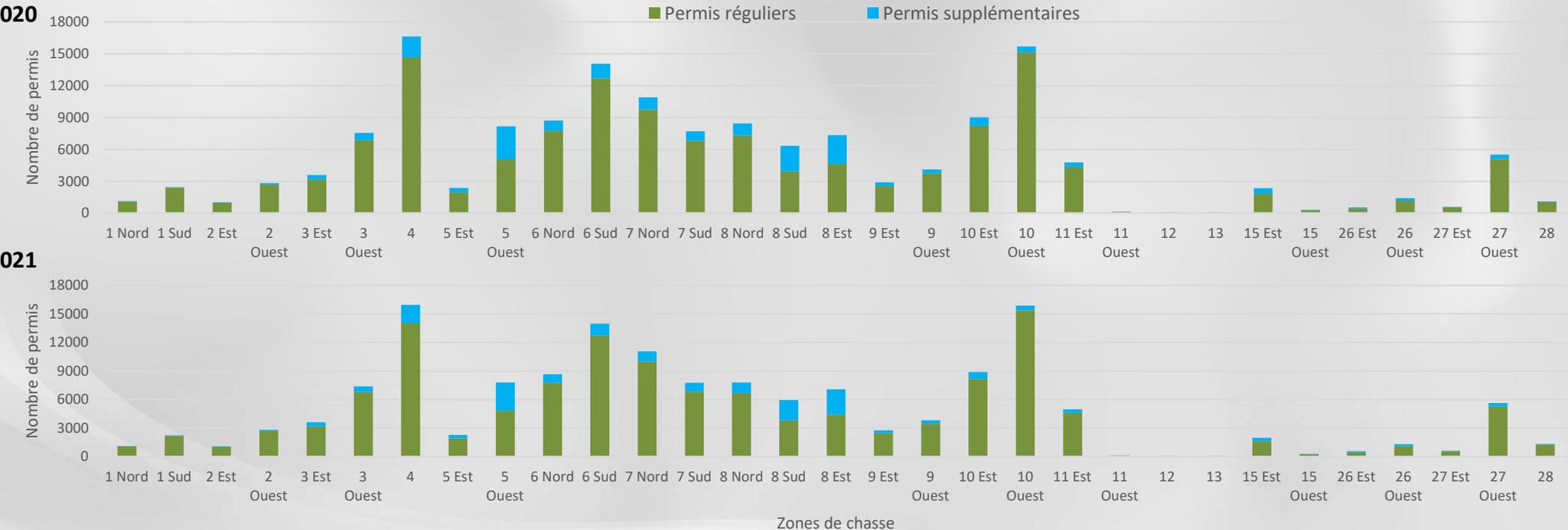
Données sur la chasse au cerf en 2020 et 2021 (à l'exception de l'île d'Anticosti)

		Saison 2020	Saison 2021
Nombre de chasseurs de cerfs de Virginie		136 413	134 741
Récolte de cerfs	Mâle adulte	27 414	30 313
	Cerf sans bois	16 440	16 245
	Total	43 854	46 558
Nombre de chasseurs ayant acheté deux permis de chasse au cerf		21 411	20 103
Nombre de chasseurs ayant récolté deux cerfs		2 756	2 485
Nombre de chasseurs ayant récolté :	2 mâles adultes	1 008	884
	2 cerfs sans bois	331	284
	1 mâle adulte + 1 cerf sans bois	1 417	1 317

Constats :

- En 2020 et 2021, ce sont environ 15 % des chasseurs qui se sont procuré deux permis.
- Parmi ces chasseurs, ce sont respectivement 13 % et 12 % qui ont récolté deux cerfs en 2020 et 2021.
- Un faible nombre de chasseurs a récolté deux mâles adultes, soit respectivement 1 008 et 884 en 2020 et 2021. Les mâles récoltés comme 2^e bête par les chasseurs représentent moins de 4% de la récolte totale de mâles adultes.

Répartition des permis réguliers et supplémentaires



Constats:

- Le permis associé à la zone informe sur la répartition de la pression de chasse sur le territoire.
- Plus de 70 % des permis supplémentaires sont associés à des zones où les populations sont au-dessus du niveau souhaité.



Données sur la récolte totale de cerfs

Zone de chasse	Saisons de chasse 2017-2018-2019	Saison de chasse 2020		Saison de chasse 2021	
	Moyenne de la récolte totale	Récolte totale	% de variation vs la moyenne 2017-2019	Récolte totale	% de variation vs la moyenne 2017-2019
1 Nord	103	107	4%	128	24%
1 Sud	692	227	-67%	396	-43%
2 Est	58	103	78%	139	140%
2 Ouest	545	474	-13%	612	12%
3 Est	530	516	-3%	775	46%
3 Ouest	2069	1885	-9%	2216	7%
4	6373	5402	-15%	5067	-20%
5 Est	827	723	-13%	682	-18%
5 Ouest	3362	3171	-6%	2637	-22%
6 Nord	2869	3140	9%	3062	7%
6 Sud	5665	6458	14%	5851	3%
7 Nord	2716	3237	19%	3780	39%
7 Sud	3089	2818	-9%	3278	6%
8 Nord	2853	2610	-9%	2506	-12%
8 Est	2761	3128	13%	2857	3%
8 Sud	1646	1757	7%	1473	-11%
9 Est	456	423	-7%	555	22%
9 Ouest	956	752	-21%	805	-16%
10 Est	1853	1340	-28%	2130	15%
10 Ouest	3548	2452	-31%	3994	13%
11 Est	975	720	-26%	1460	50%
11 Ouest	7	7	5%	11	65%
12	13	12	-10%	10	-25%
13	9	6	-33%	9	0%
15 Est		539		304	
15 Ouest	59	50	-15%	66	12%
26 Est	85	100	18%	100	18%
26 Ouest		234		172	
27 Est	56	93	67%	77	38%
27 Ouest	1078	1218	13%	1275	18%
28	68	152	122%	131	92%
Totale	45319	43854	-3%	46558	3%

Constats :

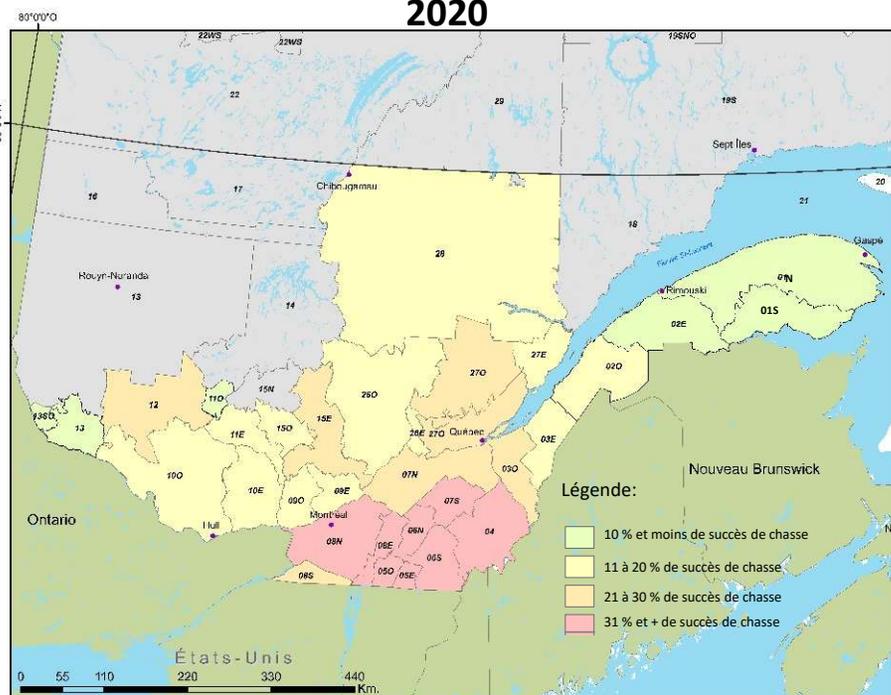
- Les nouvelles modalités d'exploitation n'ont pas causé de surexploitation de l'espèce.
- Variation de la récolte totale de -3 % en 2020 et de +3 % en 2021 par rapport à la moyenne des 3 années précédentes (2017-2019).
- Suite à la baisse causée par l'hiver rigoureux de 2019, plusieurs zones de chasse ont montré un redressement de leur population en 2020 et 2021 après deux hivers plus cléments.

Comparaison du succès de chasse de 2020 avec celui des administrations limitrophes

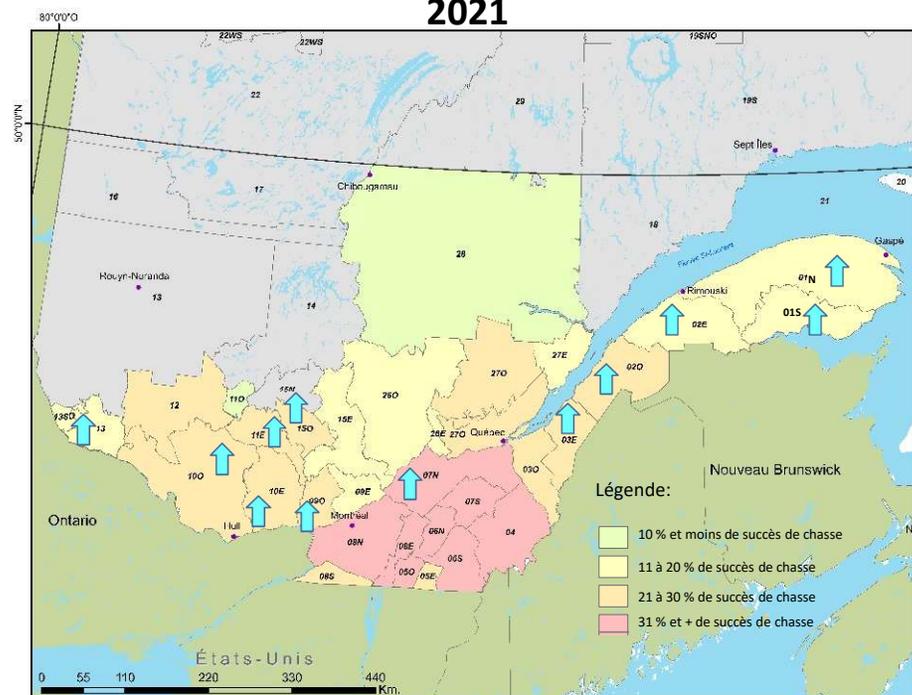
État/Province	Succès de chasse global (%) (au moins 1 cerf)	Succès de chasse au mâle adulte (%) (au moins 1 mâle adulte)
New York	32	19
Québec (excepté Anticosti)	30	19
Ontario	28	17
Nouvelle Écosse	24	19
Vermont	21	13
Maine	21	15
Nouveau Brunswick	17	14
New Hampshire	14	ND

Données sur le succès de chasse (calculé à partir des permis associés à la zone et la récolte)

2020



2021



Constats :

- Augmentation du succès de chasse dans plusieurs régions (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Outaouais, Laurentides, Lanaudière) suite aux hivers cléments de 2020 et 2021.

Instauration de la limite de prise de cerf de Virginie à 2 cerfs/chasseur/année

Note: un seul cerf récolté par zone de chasse possible, sauf pour les zones 5 ouest, 8 est, 8 sud

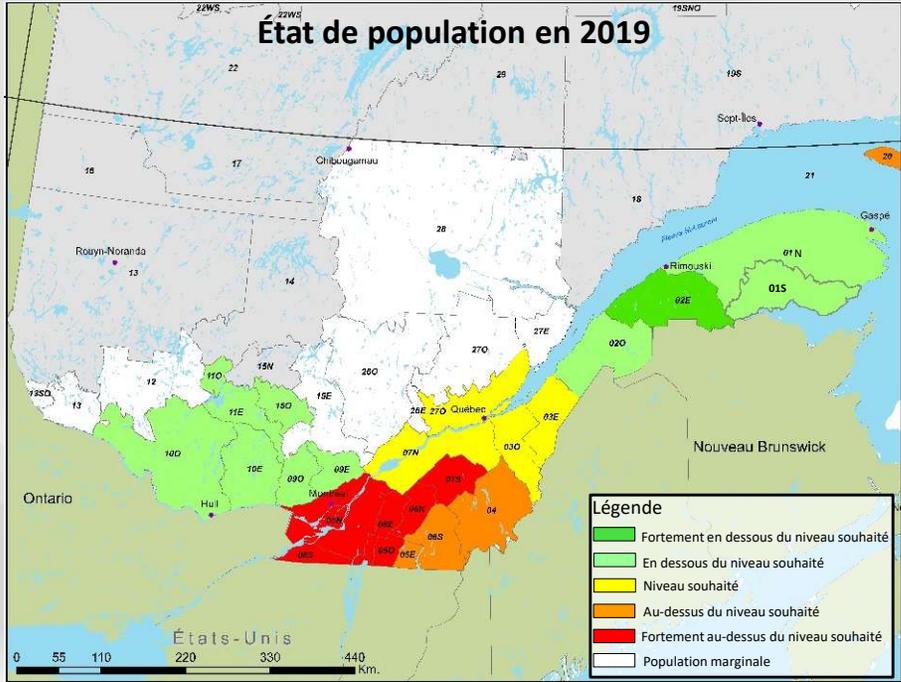
Rappelons les objectifs visés:

- 1- Permettre de compenser la diminution du nombre de chasseurs sans pression induite sur le cerf
- 2- Conserver l'efficacité du meilleur outil de gestion qu'est la chasse
- 3- Mettre en place des permis qui permettent de raffiner la gestion du cerf avec un indicateur de la pression de chasse et du succès dans chaque zone
- 4- Répartir la pression de chasse sur le territoire
- 5- Conserver la mobilité de la minorité de chasseurs ayant l'habitude de chasser dans 2 zones
- 6- Obtenir un nouvel outil pour gérer les problèmes de cohabitation avec le cerf dans certaines régions
- 7- Favoriser les retombées économiques régionales
- 8- Optimiser la conservation et la mise en valeur du cerf et de son habitat

Permis élargi au cerf sans bois zone de chasse : xx Certificat : xxxxxxxx x Lechasseur, Joe	2021-xxxxxxx Perforer lors de l'abattage 1960-01-01	0
Permis de chasse xx-Chasse cerf de Virginie résident Pour la zone de chasse : xx Certificat : xxxxxxxx x Lechasseur, Joe 880 chemin Ste-Foy Québec G1S4X4	2021-xxxxxxx Prix: 59,88\$ (tx incl.) 1960-01-01	
No d'agent: 100045672017-12345678 Délivré le 2021-08-18 à 08H34 TPV 12345678 Par _____		
		
Coupon de transport *Attaché à l'animal Délivré le 2021-08-18 2021 Chasse cerf de Virginie résident ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE Sert d'autorisation pour exporter		

Permis de chasse supplémentaire xx-Chasse cerf de Virginie résident Pour la zone de chasse : xx Certificat : xxxxxxxx x Lechasseur, Joe 880 chemin Ste-Foy Québec G1S4X4	Prix: 33,78\$ (tx incl.) 1960-01-01
No d'agent: 100045672017-12345678 Délivré le 2021-08-18 à 08H34 TPV 12345678 Par _____	
	
Coupon de transport *Attaché à l'animal Délivré le 2021-08-18 2021 Chasse cerf de Virginie résident ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE Sert d'autorisation pour exporter	

Données sur les zones sélectionnées par les chasseurs ayant acheté deux permis



	Saison 2020	Saison 2021
Nombre de chasseurs ayant acheté deux permis de chasse au cerf	21 411	20 103
Nombre de chasseurs avec deux permis dont au moins l'un d'eux est d'une zone:		
 84%	84%	81%
 91%	91%	91%
Nombre de chasseurs avec deux permis pour des zones:		
 9%	9%	9%

Constats :

- La pression de chasse s’est exercée principalement dans les zones où les populations sont les plus abondantes.
- Moins de 10 % de la clientèle a acheté deux permis dans les 19 zones où les populations sont moins abondantes que dans le sud de la province.

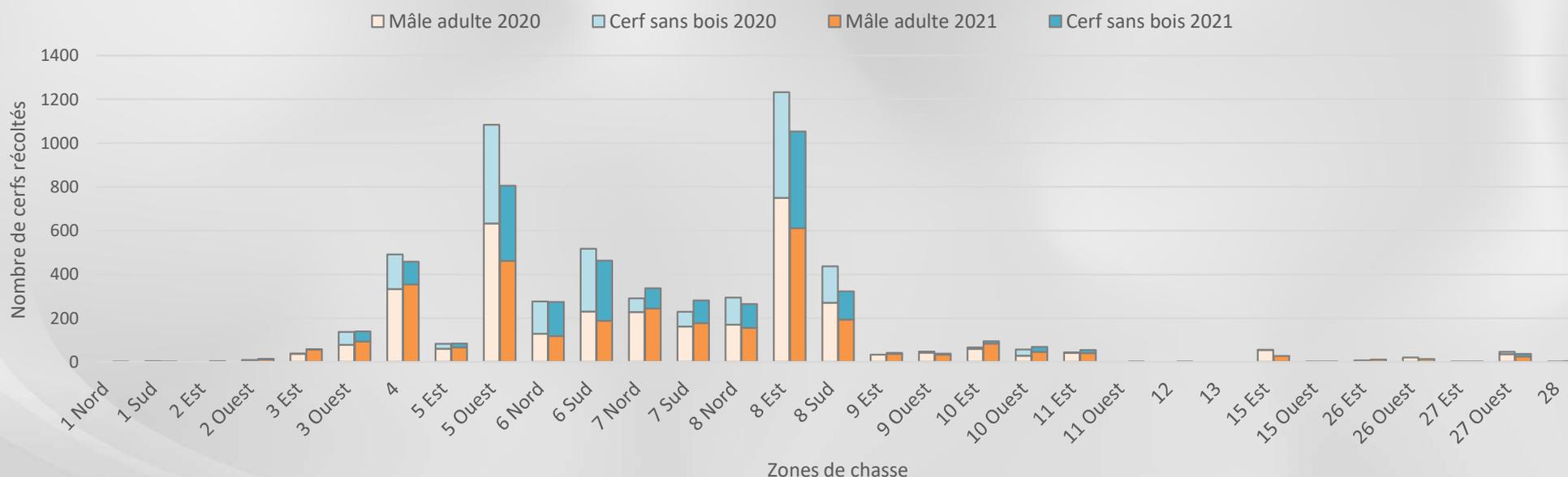
Exemple: 1 Nord + 1 Sud :

En 2020 et 2021, respectivement 42 chasseurs et 22 chasseurs ont acheté ces deux permis.

Par contre, aucun de ces chasseurs n’a récolté deux cerfs.



Données sur les segments récoltés par les chasseurs qui ont abattu 2 cerfs



Constats :

- Les deux cerfs récoltés par les chasseurs en 2020 et 2021 proviennent respectivement à 84 % et à 81 % de zones de chasse où les populations sont les plus abondantes.

Données sur la récolte du 2^e mâle adulte récolté par les chasseurs ayant abattu deux mâles adultes

Zone de chasse	Saison 2020		Saison 2021	
	Nombre total de mâles adultes récoltés	Nombre de 2 ^e cerf mâle adulte récolté	Nombre total de mâles adultes récoltés	Nombre de 2 ^e cerf mâle adulte récolté
1 Nord	102	0	123	0
1 Sud	216	0	387	0
2 Est	103	0	137	0
2 Ouest	449	2 (< 1%)	595	4 (1%)
3 Est	501	14 (3%)	760	17 (2%)
3 Ouest	1057	22 (2%)	1515	41 (3%)
4	3146	80 (3%)	3804	77 (2%)
5 Est	535	16 (3%)	541	13 (2%)
5 Ouest	1719	185 (11%)	1371	110 (8%)
6 Nord	1352	40 (3%)	1236	39 (3%)
6 Sud	2955	83 (3%)	2413	78 (3%)
7 Nord	2312	74 (3%)	2619	67 (3%)
7 Sud	1743	52 (3%)	1892	62 (3%)
8 Est	1906	209 (11%)	1621	160 (10%)
8 Nord	1663	62 (4%)	1663	54 (3%)
8 Sud	895	63 (7%)	782	47 (6%)
9 Est	422	9 (2%)	508	16 (3%)
9 Ouest	667	10 (1%)	707	9 (1%)
10 Est	1246	23 (2%)	1695	30 (2%)
10 Ouest	1747	11 (1%)	3144	16 (1%)
11 Est	714	12 (2%)	1132	11 (1%)
11 Ouest	7	0	11	1 (9%)
15 Ouest	50	1 (2%)	66	0
12	9	0	10	0
13	6	0	9	0
15 Est	531	19 (4%)	304	10 (3%)
26 Est	96	1 (1%)	100	5 (5%)
26 Ouest	234	7 (3%)	171	5 (3%)
27 Est	91	0	77	0
27 Ouest	789	12 (2%)	789	10 (1%)
28	151	1 (1%)	131	2 (2%)
Total	27414	1008 (4%)	30313	884 (3%)

Constat :

- La récolte du 2^e mâle adulte correspond à moins de 4 % de la récolte totale de mâles adultes.

Données sur la récolte de cerfs en vertu du partage de permis de cerf sans bois avec la famille immédiate

Zones de chasse	Saison 2020	Saison 2021
	Nombre de cerfs sans bois récoltés	Nombre de cerfs sans bois récoltés
3 Ouest	14	22
4	35	28
5 Est	1	
5 Ouest		19
6 Nord	6	6
6 Sud	25	21
7 Nord	6	16
7 Sud	17	15
8 Nord	6	9
8 Sud	2	3
8 Est	1	10
9 Est		2
9 Ouest	3	1
10 Est	6	16
10 Ouest		11
11 Est		11
27 Ouest	30	31
Total	152	221

Constat :

- Le partage du permis de cerf sans bois offre une nouvelle opportunité à la clientèle de chasseurs.

Données sur la fin de semaine « Relève à la chasse »

		1 ^{ère} édition Saison 2020	2 ^e édition Saison 2021
Nombre d'inscriptions		686	1624
Âge des participants inscrits	12 à 17 ans	85%	71%
	18 à 25 ans	3%	5%
	26 à 35 ans	4%	9%
	36 à 45 ans	5%	9%
	46 à 55 ans	2%	4%
	56 ans et plus	1%	2%
Sexe des participants inscrits	Femme	23%	29%
	Homme	77%	71%
Nombre de cerfs récoltés		94	240

Constats :

- En 2021, l'événement a attiré le double de participants.
- Les participants à cette fin de semaine étaient âgés principalement de 12 à 17 ans et entre 20 et 30 % étaient des femmes. L'âge moyen des chasseurs de cerfs a atteint 50 ans en 2021 et 12 % sont des femmes.

Note: il ne sera plus nécessaire d'obtenir un permis SEG pour participer à cette fin de semaine à partir de la saison 2022 et une catégorie *Relève* remplacera la catégorie *Nouveau certifié* au tirage au sort des permis de cerf sans bois.

Constats généraux :

- La diminution du nombre de chasseurs de cerfs a été freinée depuis 2020 et une partie de cette clientèle (~15 %) est intéressée par le permis supplémentaire.
- La récolte de cerfs et le succès de chasse sont en augmentation depuis l'hiver rigoureux de 2019 et les nouvelles modalités n'ont pas mis de pression excessive sur les cheptels.
- Les chasseurs avec deux permis ont concentré leurs efforts très majoritairement là où les populations sont abondantes.
- Comme dans d'autres administrations permettant le prélèvement de plus d'un cerf, très peu de chasseurs qui tentent de récolter 2 cerfs réussissent à le faire (< 13 %), et encore moins récoltent 2 mâles adultes (< 5 %).
- La récolte de deux mâles par un même chasseur est minime par rapport à la récolte totale de mâles adultes dans chaque zone.
- Le partage du permis de cerf sans bois avec la famille immédiate et la fin de semaine «*Relève à la chasse*» ont permis d'offrir de nouvelles opportunités de chasse et sont des actions concrètes pour favoriser la relève.

Système de suivi des populations de cerfs



- Hiver 2022 : inventaire aérien pour caractériser l’habitat dans la zone 5 est
- Hiver-Printemps 2022 : évaluation de la productivité des biches à partir d’individus victimes d’accidents routiers dans plusieurs zones de chasse

Projet expérimental de la restriction de la taille légale des bois (RTLB)



- Hiver 2022 : inventaires aériens des populations des zones 6 nord, 6 sud et 7 sud; lecture en laboratoire des âges des cerfs récoltés à l’automne 2021; saisie et vérification des données du sondage
- Hiver-Printemps 2022 : évaluation de la productivité des biches (récolte, mesure des fœtus, détermination de l’âge des biches)
- Printemps 2022 : évaluation de la survie hivernale des faons par décomptes routiers